

FICHES PERSONNAGES

SIGLES

PERSONNAGES ANIMATEURS

LA PREFECTURE

LE TRIBUNAL ADMINISTRATIF

L'OFPRA

LE CRA

L'ASSOCIATION

PERSONNAGES MIGRANTS

ROUSLAN KHADIJEV

CHUYEN NGUYEN QUANG

ABDELMAJID CHARBIB

LETICIA VASQUEZ

AKIL SAVIEM

IIAN SU

JONATHAN BECKETT

MOHAMMED AL-WAHHAB

ABDOULAYE DIOUF

DENISA

DAW MYA AYE

HIRA KIZUMARI

SIGLES

Les sigles sont inscrits au dos de toutes les fiches personnages.

SP : Sans papier

DA : demandeur d'asile / demande d'asile

ZA : Zone d'attente

CRA : Centre de Rétention administrative

CNDA : Cour Nationale du Droit d'Asile

OFPRA : Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides

TA : Tribunal Administratif

TS : Titre de Séjour

CR : Carte de Résident de 10 ans

APS : Autorisation Provisoire de Séjour

DTS : Demande de Titre de Séjour

OQTF : Obligation de Quitter le Territoire Français

PERSONNAGES ANIMATEURS

La préfecture

Votre rôle est de traiter toutes les DTS. Vous êtes sollicité par des étudiants, des travailleurs, des demandeurs d'asile, etc. Vous êtes fatigué, et d'humeur irritable. D'autant que les demandeurs vous remettent toujours des dossiers incomplets ou mal remplis. Il vous arrive donc de baisser les bras, et de n'enregistrer que les dossiers que vous jugez complets.

En plus, en conséquence de la politique du chiffre, les pressions toujours plus fortes de votre hiérarchie vous obligent à traiter les dossiers de façon succincte. Vous en avez marre de vous faire remonter les bretelles, vous demandez aux demandeurs tous les documents que vous jugez utiles pour augmenter le nombre de refus en dépit des procédures légales.

Lorsque vous êtes sollicité pour une DTS, une fois le dossier (complet ! faites attention notamment à la validité des pièces et au remplissage du formulaire) déposé, vous délivrez une APS d'une validité de 3 mois automatiquement (à apposer sur la feuille de route du migrant).

Ce n'est qu'après une étude complète du dossier que vous accordez ou non un TS d'une validité d'un an (pour la plupart des demandes) ou de 10 ans (pour les CR). Lors de l'étude du dossier, vous vérifiez notamment la validité de chaque pièce. Vous délivrez alors un TS rempli.

Les DA passent aussi par vos services avant de pouvoir aller à l'OFPPRA. Lorsqu'une demande vous parvient, vous vérifiez que la demande ne repose pas sur une fraude délibérée (plusieurs demandes sous différentes identités, demande depuis un CRA pour éviter l'expulsion, etc.). Si ce n'est pas le cas, vous pouvez leur délivrer une APS de 3 mois.

Lorsque vous recevez un dossier complet accompagné d'une conclusion positive de l'OFPPRA ou du Tribunal, vous délivrez automatiquement le TS approprié.

Quel que soit le type de demande, lorsqu'une DTS ou APS est refusée, vous notifiez le refus (sur la feuille de route du migrant).

Pour une DTS, le refus est accompagné d'une OQTF. Celle-ci vaut titre de séjour pour une durée d'un mois, durée pendant laquelle il y a possibilité de recours auprès du TA.

Liste des documents en votre possession :

- Feuille de registre (vous devez y noter les passages de tous les migrants et leur demande)
- « Tampon » (signature) à apposer sur les feuilles de routes migrants pour officialiser les décisions

- Liste complète des justificatifs (à garder pour vous)
- Formulaire de DTS + liste des justificatifs
- Des titres de séjour et des cartes de résident

Quand un migrant arrive à la préfecture...

Si DTS

- Vérifier sa situation sur sa feuille de route. Si un refus a déjà été accordé, renvoyer vers TA
- Lui donner un dossier à remplir et la liste des documents nécessaires
- Lui demander d'aller le remplir ailleurs
- Lorsqu'il rend son dossier, vérifier que tous les papiers sont présents, et valides
- Si besoin, lui demander de compléter. Dans ce cas, le reste du dossier reste avec vous dans un coin.
- Une fois le dossier complet, sur noter sur la feuille de route une APS de 3 mois
- Traiter la personne suivante
- Après quelques personnes, fermer la préfecture puis traiter les dossiers
- Re-convoquer les personnes
- Noter décision sur leur feuille de route : si TS accordé, remplir un TS complet et rempli et le remettre / si Refus, notifier une OQTF et possibilité de recours au TA

Si APS

Si la personne a déjà fait une DTS ou une DA, c'est qu'il a besoin d'une APS
Lui donner automatiquement toutes les 10 minutes maximum

LES DOCUMENTS NECESSAIRES

Fiche récapitulative

Pour une première demande de TS salarié

- Passeport en cours de validité
- Trois photos d'identité (récentes et ressemblantes !)
- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, bail... + attestation de l'hébergeant en France avec un justificatif de son identité)
- Justificatif des moyens d'existences
- Contrat de travail
- Attestation de travail de l'employeur
- Avis d'imposition

Pour un renouvellement de TS salarié

- Passeport en cours de validité
- Trois photos d'identité (récentes et ressemblantes !)
- Dernier TS
- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, bail...)
- Justificatif des moyens d'existences (3 derniers bulletins de salaire)
- Contrat de travail
- Attestation de travail de l'employeur datée de moins de 3 mois
- Avis d'imposition

Pour une DTS vie privée et familiale pour cause de santé

- Passeport en cours de validité
- Visa en cours de validité
- Trois photos d'identité (récentes et ressemblantes !)
- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, bail... + attestation de l'hébergeant en France avec un justificatif de son identité)
- Justificatif des moyens d'existences (attestations de prise en charge, bulletins de salaire de la personne qui prend le migrant en charge et un justificatif de son identité)
- Certificat médical (par un médecin agréé par la préfecture).

Pour un renouvellement de TS étudiant

- Passeport en cours de validité
- Trois photos d'identité (récentes et ressemblantes !)
- Dernier TS
- Justificatif de domicile daté de moins de 3 mois (facture d'électricité, de gaz, bail, etc. Si hébergé, attestation d'hébergement. Si hébergement en foyer, attestation du responsable du foyer)
- Justificatif des moyens d'existences pour l'année à venir (attestation de bourse, attestation d'une prise en charge en France, attestation de travail à temps partiel)
- Justification des sommes perçues l'année précédente (attention : pas les attestations de bourse, les 12 derniers relevés de compte bancaire)
- Justificatif d'inscription à l'université (attestation d'inscription)
- Liste récapitulative des études poursuivies depuis l'entrée en France
- Justificatif de la réalité et du sérieux des études poursuivies l'année précédente (attention : pas les attestations d'assiduité, mais les résultats des examens)

Pour une demande d'APS pour DA

- Justificatif d'identité (si possible)
- 4 photos d'identité (récentes et ressemblantes !)
- Justificatif de domicile

Le tribunal administratif

Vous recevez les recours faits par les SP en cas de refus de leur demande, qu'il s'agisse d'une DA ou d'une DTS. Ces refus sont toujours accompagnés d'une OQTF. Au niveau du ministère, on vous met de plus en plus la pression, mais l'indépendance de la justice passe avant tout, vous faites votre boulot en votre âme et conscience.

Lorsque vous êtes sollicité pour un recours, avant de faire quoique ce soit, vous vérifiez en premier lieu que les délais de recours sont toujours valables. Le délai habituel de recours est d'un mois.

Une fois la vérification effectuée, vous enregistrez la demande et remettez un mémoire ampliatif au requérant. Il doit alors le remplir et vous le retransmettre par le biais d'un avocat ou d'une structure associative agréée. S'ils vous demandent, il y en a d'ailleurs une pas très loin d'ici...

Le demandeur a alors 3 mois pour compléter son dossier. Vous pouvez alors fixer la date d'audience dans les 3 mois suivant la réception du dossier complet.

Lorsqu'un SP ayant déjà déposé une demande de recours, est arrêté et envoyé en CRA, vous devez traiter son dossier en urgence. Cela impose donc des contraintes, notamment pour une étude claire et complète du dossier. Dans ce cas-là, si vous ne disposez pas d'un dossier complet, votre seule possibilité est de rejeter la demande.

Liste des documents en votre possession :

- Feuille de registre (vous devez y noter les passages de tous les migrants et leur demande)
- Tampon (« signature ») à apposer sur les feuilles de routes des migrants pour officialiser les décisions
- Formulaire de demande de recours auprès du TA : à remettre aux migrants.

Quand un migrant arrive au Tribunal administratif...

Si refus de l'OFPRA ou de la préfecture

- Vérifier situation sur feuille de route.

Fiche d'animation « Papiers, s'il vous plait ! »
Starting-Block - Novembre 2015

- Si refus effectif : donner un mémoire ampliatif, noter demande de recours sur la feuille de route + « en attente mémoire », rediriger vers l'association pour remplissage du mémoire (obligatoire)
- Réceptionner dossier, et noter événements au dos de la feuille de route (notamment raisons OQTF)
- Vérifier dossier : si attaches familiales en France / si travail régulier / si études sérieuses / si nécessité humanitaire (droits de l'homme).
- Vérifier preuves de ce qui est annoncé (justificatifs)
- Annoncer date d'audience assez éloignée (délai 10 minutes) à l'association
- Faire venir association (si possible) et migrant pour audience pour argumenter (audience)
- Une fois l'audience terminée, donner un délai rapide de jugement
- Annoncer décision sur la feuille de route puis informer préfecture ou OFPRA. Si expulsion, notifier aussi au CRA. Sinon, condamnation préfecture ou OFPRA et noter sur la feuille de route « aller à la préfecture pour faire DTS »

Si CRA

- Après remise de mémoire vierge : si pas remis complété, décision expulsion / sinon vérifier dossier rapidement puis rendre une décision : expulsion ou condamnation préfecture ou OFPRA pour la délivrance d'un TS

L'OFPRA

Vous êtes en charge du traitement des DA.

Lorsqu'un DA vient vous voir, vous devez vérifier qu'il a bien une APS, délivrée par la préfecture. Une fois la vérification faite, vous enregistrez la demande puis lui remettez un dossier qu'il devra remplir avant de vous le remettre.

Dès que vous entamez l'examen d'un dossier, n'oubliez pas d'envoyer au demandeur le justificatif d'enregistrement de sa demande. Elle vaut titre de séjour pour une durée de 3 mois.

Une fois l'enregistrement effectué, vous étudiez attentivement le dossier. Vous avez la possibilité de convoquer le DA. Vous pourrez ainsi les entendre et avoir des précisions sur leur histoire afin de vérifier le bienfondé de leur demande. Pensez à vérifier qu'ils sont Francophones ou qu'ils peuvent se faire assister d'un traducteur (la recherche d'un interprète est de leur ressort, mais vous pouvez les orienter vers l'association).

L'étude du dossier est basée sur votre jugement personnel. C'est à vous d'estimer le bien-fondé de la demande : une DA permet d'obtenir le statut de réfugié. C'est-à-dire qu'elle est délivrée pour les personnes qui se trouvent en danger dans leur pays d'origine pour des questions politiques, ethniques, religieuses ou climatiques...

Lorsqu'une procédure aboutit, vous délivrez au DA une acceptation de la demande, puis le renvoyez vers la préfecture. Il devra alors présenter sa DTS finale qui devrait lui être délivrée automatiquement.

Dans le cas contraire, vous lui délivrez un refus motivé. Vous l'informez par ailleurs de la possibilité de recours auprès du TA dans un délai d'un mois.

Liste des documents en votre possession :

- Feuille de registre (vous devez y noter les passages de tous les migrants et leur demande)
- Tampon (« signature ») à apposer sur les feuilles de routes migrants pour officialiser les décisions
- Formulaire de DA

Quand un migrant arrive à l'OFPRA...

Pour une demande d'asile

- Vérifier situation sur la feuille de route
- Donner un dossier à remplir (ailleurs)
- Une fois dossier remis, vérifier qu'il est complet : tout doit être rempli / vérifier lieu de résidence (indispensable)
- Si complet noter sur la feuille de route « demande asile » et « possibilité demander APS » à la préfecture pour régulariser séjour en attendant la décision
- Laisser le dossier de côté, puis l'étudier tranquillement : si risque politique / si risque ethnique / si risque religieux sauf excision
- Si besoin de précisions sur certains points, rappeler le migrant pour un entretien : noter tout
- Réétudier le dossier : si arrivé directement en France sans passer par d'autres pays européens / si pas de famille dans d'autres pays / si pas d'OQTF
- Appeler le migrant pour donner la décision sur la feuille de route : si ok, annoncer la possibilité d'aller à Préfecture pour la délivrance du titre de séjour / sinon, possibilité de recours au TA

Le CRA

Vous êtes un **Centre de Rétention Administrative**.

Vous détenez les SP qui vont sont amenés par les services de police. Lorsqu'un SP est en situation d'expulsabilité, vous vous chargez de l'emmener jusque dans un avion (la porte de la salle).

Etant par ailleurs situé déjà dans un aéroport, vous faites office de Zone d'Attente pour DA. Lorsque des personnes exilées arrivent en France, vous prenez en charge leur demande et leur délivrez un laissez-passer (sur la feuille de route) pour leur permettre de faire leur DA.

Les seules personnes expulsables sont celles soumises à une OQTF. Ces dernières valent titre de séjour pour une durée d'un mois à compter de la notification, mais dès lors que le délai est dépassé, les personnes peuvent être expulsées pendant 1 an ; au-delà, l'OQTF n'est plus valide.

Par ailleurs une OQTF est suspendue en cas de recours formulé auprès du TA. Si tel est le cas, vous devez en informer le TA qui devra les convoquer en urgence.

Lorsqu'une personne n'est pas expulsable, vous êtes dans l'obligation de la relâcher dans un délai maximum de 45 jours (5 minutes de jeu).

Attention ! Vous avez tout de même l'obligation de respecter les droits des migrants, notamment en les autorisant à faire appel à un traducteur ou une association si nécessaire. Ils ont le droit de rencontrer leur interlocuteur une seule fois.

Liste des documents en votre possession :

- Feuille de registre (vous devez y noter les passages de tous les migrants et leur demande)
- Tampon (« signature ») à apposer sur les feuilles de routes des migrants pour officialiser les décisions

Quand un migrant arrive au CRA...

Si SP arrêté

- Vérifier feuille de route
- Si OQTF, faire patienter un peu, vérifier auprès TA si expulsable (si pas de demande de recours) : si oui expulser en dehors de la salle / sinon, faire venir TA pour terminer audience / si pas OQTF, faire patienter 5 minutes max puis relâcher.

L'association

Vous êtes **Juriste dans une association d'aide aux migrants et/ou Interprète dans une association d'aide aux migrants.**

Dans ce cadre, vous tentez au maximum d'apporter un soutien, aux sans-papiers et demandeurs d'asile. Vous n'êtes pas très nombreux dans l'association pour gérer toutes les demandes, mais vous faites au mieux.

Vos missions:

- aider les primo arrivants en CRA à obtenir un laissez-passer
- suivre les DA présents sur le territoire Français, et de les conseiller dans leurs démarches
- apporter un soutien aux SP pour leurs démarches juridiques
- veillez au respect des droits des migrants détenus en CRA (accès aux soins, respect des droits humains, possibilités de DA, respect des possibilités de recours et des conditions d'expulsions, etc.)

Les missions du **Juriste** :

- Vous les aidez à remplir les formulaires (de DTS et de DA) et à structurer leur récits / arguments à présenter par écrit auprès des différentes instances.
- Vous remplissez en leur nom les dossiers à transmettre au TA, et faites les démarches pour eux. N'hésitez pas pour cela à leur demander tous les documents justificatifs qui peuvent servir à monter le dossier (état civil, ressources, contrat de travail, etc.). Les attestations d'amis, d'employeurs, etc... et les pétitions peuvent être aussi un atout important pour montrer l'intégration du SP.

Liste des documents en votre possession :

Feuille de registre (vous devez y noter les passages de tous les migrants et leur demande)

Les missions de **l'Interprète** :

- Vous jouez un rôle de traducteur (lorsque c'est possible) entre les migrants et les institutions. Si vous ne pouvez pas traduire vous-même, faites des appels à bénévoles. En général, les différentes communautés se connaissent, ça devrait vous simplifier la tâche pour trouver quelqu'un.
- Vous leur proposez des cours de Français
- Vous leur délivrez si nécessaire des attestations de domicile afin qu'ils puissent justifier d'une adresse postale.

Les langues que vous pouvez traduire par vous-même : Anglais, Espagnol, Arabe.

Liste des documents en votre possession :

Fiche d'animation « Papiers, s'il vous plaît ! »
Starting-Block - Novembre 2015

- Feuille de registre (vous devez y noter les passages de tous les migrants et leur demande)
- Justificatifs de domicile à remplir et donner aux migrants qui en ont besoin

Quand un migrant arrive à l'Association...

Si besoin traduction

- Accompagner le migrant dans ses démarches pour traduire
- Si pas de possibilité de traduction, voir avec d'autres migrants et les mettre en relation.

Si besoin pour TA

- Remplir mémoire avec le migrant
- Insister sur la situation familiale, professionnelle ou étudiante
- Trouver tout document de soutien permettant d'appuyer les arguments (lettres de recommandation, pétition, etc.)
- Déposer le dossier au TA
- Au moment de l'audience, si possible, être présent avec le migrant

Si besoin accompagnement au CRA

- Tenter d'empêcher les expulsions

Si besoin accompagnement DA

- Remplir dossier avec migrant
- Insister sur les risques politiques
- Trouver arguments de soutien si possible
- Aide de traduction si entretien avec OFPRA

Si besoin justificatif de domicile ou autres documents

- Remplir un justificatif de domicile au nom du migrant
- Lui donner les documents dont il a besoin en fonction du tableau ci-dessous (laisser passer 3 minutes entre chaque document donné)

Rouslan Khadjiev	
<u>Documents en sa possession</u>	<u>Documents en possession de l'animateur</u>
<p>Passeport Numéro : 455957 Prénom : Rouslan Nom : Khadjiev Nationalité : Tchétchène Né : le 19/05/1962 à Kurchaloy Pas de visa d'entrée en France En cours de validité</p>	<p>Photos d'identité 6 photos, récentes et ressemblantes Noir et blanc, de face Aucun élément ne cache le visage Nom au dos : Rouslan Khadjiev</p>
<p>Billet d'avion Nom : Rouslan Khadjiev De Kiev, direction Paris CDG Horaire d'arrivée : minuit</p>	
Chuyen Nguyễn Quang	
<u>Documents en sa possession</u>	
<p>Passeport Numéro : 651328 Prénom : Chuyen Nom : Nguyễn Quang Nationalité : Vietnamiennne Né : le 18/11/1989 à Saigon En cours de validité</p>	<p>Photos d'identité 4 photos, récentes et ressemblantes Noir et blanc, de face Aucun élément ne cache le visage Nom au dos : Chuyen Nguyễn Quang</p>
<p>TS Numéro : F754687316 Motif de séjour : étudiant Prénom : Chuyen Nom : Nguyễn Quang Nationalité : Vietnamiennne Né : le 18/11/1989 à Saigon Arrive à expiration</p>	<p>Lettre de Motivation Nom : Chuyen Nguyễn Quang Objet : Demande de changement de filière Motif : élargir les champs de compétence pour lier politique économique et psychologie</p>
<p>Justificatif de domicile Facture électrique Délivrée par EDF Nom : Chuyen Nguyễn Quang Adresse : 141 rue de Belleville 75011 Paris Expirée</p>	<p>Justificatif de ressources Année précédente Bourse sociale étudiante Délivrée par : CROUS Nom : Chuyen Nguyễn Quang Montant : 320 € mensuels Durée : 9 mois</p>
<p>Justificatif de suivi des études Année précédente Résultats d'examens Délivrée par : Université Science Po Paris Nom : Chuyen Nguyễn Quang Moyenne : 9,85 / 20</p>	<p>Justificatif de poursuite des études Année courante Carte d'étudiant Délivrée par : Université Paris VII Nom : Chuyen Nguyễn Quang Inscription : Licence 1^{ère} année de Psychologie</p>

<u>Documents en possession de l'animateur</u>	
<p>Justificatif de ressources Année précédente Relevés de compte bancaire sur 12 mois Délivrés par : Banque Populaire Nom : Chuyen Nguyễn Quang</p>	<p>Justificatif de ressources Année courante Bourse sociale étudiante Délivrée par : CROUS Nom : Chuyen Nguyễn Quang Montant : 360 € mensuels Durée : 9 mois</p>
<p>Justificatif de domicile Facture électrique Délivrée par EDF Nom : Chuyen Nguyễn Quang Adresse : 141 rue de Belleville 75011 Paris En cours de validité</p>	
Abdelmajid Charbib	
<u>Documents en sa possession</u>	
<p>Passeport Numéro : 561687 Prénom : Abdelmajid Nom : Charbib Nationalité : Tunisienne Né le 05/08/1987 à Sfax En cours de validité</p>	<p>Photos d'identité 4 photos, récentes et ressemblantes Noir et blanc, de face Aucun élément ne cache le visage Nom au dos : Abdelmajid Charbib</p>
<p>TS Numéro : F931488648 Motif de séjour : étudiant Prénom : Abdelmajid Nom : Charbib Nationalité : Tunisienne Né le 05/08/1987 à Sfax Expirée</p>	<p>Justificatif de domicile Facture électrique Délivrée par EDF Nom : Abdelmajid Charbib Adresse : Cité de l'Amitié – Bloc 4 93000 Bobigny En cours de validité</p>
<p>Diplôme Année précédente Délivrée par : IUT Bobigny Nom : Abdelmajid Charbib Intitulé : DUT Carrière Sociale Option Animation Socio-culturelle Mention : Assez bien</p>	<p>Contrat de Travail Délivré par Association EJSEP Au nom de : Abdelmajid Charbib Adresse de l'association : 44, avenue Jean Jaurès 93000 Bobigny Temps de travail : 17h30 / semaine Salaire mensuel brut : 847,50 €</p>

<p>Attestation Promesse d'embauche à plein temps Délivré par Association EJSEP Au nom de : Abdelmajid Charbib Adresse de l'association : 44, avenue Jean Jaurès 93000 Bobigny Temps de travail : 35h Salaire mensuel brut : 1557,75 €</p>	<p>OQTF Délivrée par Préfecture de Seine Saint Denis Au nom de Abdelmajid Charbib Obligation de quitter le territoire dans un délai d'un mois Motif : Refus de délivrance de titre de séjour Possibilité : Recours par contentieux auprès du TA ou Recours gracieux auprès du préfet</p>
<p><u>Documents en possession de l'animateur</u></p>	
<p>Lettre au préfet Nom : Abdelmajid Charbib Objet : Recours gracieux Motif : 8 ans de vie en France dont 2 au service d'une association citoyenne. Intégration forte à Bobigny.</p>	<p>Justificatifs de ressources Année précédente Fiches de paie des 12 derniers mois Délivrés par Association EJSEP Nom : Abdelmajid Charbib Salaire mensuel brut : 847,50 €</p>
<p>Justificatif de suivi des études Année précédente Carte d'étudiant Délivrée par : IUT Bobigny Nom : Abdelmajid Charbib Inscription : DUT Carrière Sociale Option Animation Socio-culturelle Moyenne : 12,68 / 20</p>	<p>Lettre de recommandation Délivrée par Association EJSEP Objet : Apports de M. Abdelmajid Charbib Contenu : Personne totalement intégrée, engagée depuis 2 ans dans l'association. Apporte une expérience importante à l'association.</p>
<p>5 Lettres de soutien Délivrées par amis Français Objets : Soutien à M. Abdelmajid Charbib</p>	<p>Pétition de soutien Demande d'annulation de l'OQTF à l'égard de M. Abdelmajid Charbib Nombre de signatures : 250 Signée par : habitants de Bobigny, collègues et amis, élus locaux.</p>
<p>Leticia Vásquez</p>	
<p><u>Documents en sa possession</u></p>	
<p>Lettre au préfet Nom : Leticia Vásquez Objet : Demande de titre de séjour pour raison de santé Motif : Détection d'une insuffisance rénale grave ne pouvant être prise en charge en Equateur. La maladie nécessite un traitement à l'hôpital, non accessible à El Eno, mon village d'origine.</p>	<p>TS Numéro : F925465385 Motif de séjour : salarié Prénom : Monica Nom : Vásquez Nationalité : Equatorienne Née le 05/04/1974 à El Eno En cours de validité</p>

<p>Certificat Médical Délivré par Dr Jean Mireille Au nom de : Leticia Vásquez Prescription : Hémodialyse 3 fois par semaine pendant 4h A effectuer à l'hôpital Cause : insuffisance rénale stade 4</p>	<p>Passeport Numéro : 887964 Prénom : Leticia Nom : Vásquez Nationalité : Equatorienne Née le 07/12/1977 à El Eno Visa pour la France apposé En cours de validité</p>
<u>Documents en possession de l'animateur</u>	
<p>Justificatif de ressources Avis d'imposition Délivré par Trésor Public Nom : Monica Vásquez Somme déclarée : 18750 € annuels En cours de validité + Attestation de prise en charge financière Nom : Leticia Vásquez</p>	<p>Justificatif de domicile Facture électrique Délivrée par EDF Nom : Monica Vásquez Adresse : 24 rue Pierre de Ronsard 31400 Toulouse En cours de validité + Attestation d'hébergement Nom : Leticia Vásquez</p>
<p>Photos d'identité 3 photos, récentes et ressemblantes Noir et blanc, de face Aucun élément ne cache le visage Nom au dos : Leticia Vásquez</p>	<p>Certificat Médical Délivré par Dr Matthieu Durand Agréé par la préfecture Au nom de : Leticia Vásquez Prescription : Réduction de protéines dans le régime alimentaire Cause : Insuffisance rénale stade 1</p>
Akil Saviem	
<u>Documents en possession de l'animateur</u>	
<p>Photos d'identité 3 photos, récentes et ressemblantes Noir et blanc, de face Aucun élément ne cache le visage Nom au dos : Akil Saviem</p>	
Jian Sū	
<u>Documents en sa possession</u>	<u>Documents en possession de l'animateur</u>
<p>TS (FAUX !) Numéro : F751565365 Motif de séjour : salarié Prénom : Jian Nom : Sū Nationalité : Chinois Né le 21/07/1960 à Pékin Visa pour la France apposé En cours de validité</p>	<p>Photos d'identité 4 photos, récentes et ressemblantes Noir et blanc, de face Aucun élément ne cache le visage Nom au dos : Jian Sū</p>
Jonathan Beckett	
<u>Documents en sa possession</u>	

<p>Passeport Numéro : 6999 7898 Prénom : Jonathan Nom : Beckett Nationalité : Anglaise Né le 14/01/1986 à Londres En cours de validité</p>	<p>Attestation de travail Délivrée par Mairie de Paris Nom : Jonathan Beckett Attestation de travail à temps plein Période d'essai terminée Salaire : 1845,92 €</p>
<p>Photos d'identité 3 photos, récentes et ressemblantes Noir et blanc, de face Aucun élément ne cache le visage Nom au dos : Jonathan Beckett</p>	<p>TS Numéro : F752785486 Motif de séjour : salarié Prénom : Jonathan Nom : Beckett Nationalité : Anglais Né le 14/01/1986 à Londres En cours de validité</p>
<p>Justificatif de domicile Quittance de loyer Délivrée par Agence immobilière Tagerim Nom : Jonathan Beckett Adresse : 28 avenue de Clichy 75017 Paris En cours de validité</p>	<p>Contrat de Travail Délivré par Mairie de Paris Au nom de : Jonathan Beckett Adresse de travail : Place de l'hôtel de ville 75196 Paris Temps de travail : 35h / semaine Salaire mensuel brut : 1845,92 €</p>
<p>Justificatifs de ressources Année précédente Fiches de paie des 3 derniers mois Délivrés par Mairie de Paris Nom : Jonathan Beckett Salaire mensuel brut : 1845,92 €</p>	
<p>Mohammed Al-Wahhab</p>	
<p><u>Documents en sa possession</u></p>	
<p>Passeport Numéro : 485968 Prénom : Mohammed Nom : Al-Wahhab Nationalité : Saoudienne Né le 16/08/1954 à Riyad Visa Long Séjour pour la France apposé En cours de validité</p>	<p>Numéros de téléphone Contact direct du préfet de Paris</p>
<p>Abdoulaye Diouf</p>	
<p><u>Documents en sa possession</u></p>	
<p>Passeport Numéro : 18 187 45 Prénom : Abdoulaye Nom : Diouf Nationalité : Sénégalaise Né le 12/10/1968 à Dakar En cours de validité</p>	<p>Justificatif de domicile Facture électrique Délivrée par EDF Nom : Abdoulaye Diouf Adresse : 48 rue du Château Rouge 75018 Paris En cours de validité</p>

<p>Justificatif de ressources Avis d'imposition Délivré par Trésor Public Nom : Abdoulaye Diouf Somme déclarée : 15584 € annuels En cours de validité</p>	<p>Contrat de Travail Délivré par Frutti-Transports Au nom de : Boubacar Traoré Temps de travail : 35h / semaine Salaire mensuel brut : 1298,65 €</p>
<p>TS Numéro : F754587968 Motif de séjour : salarié Prénom : Boubacar Nom : Traoré Nationalité : Sénégalaise Né le 12/10/1972 à Dakar En cours de validité</p>	<p>Justificatifs de ressources Année précédente Fiches de paie des 3 derniers mois Délivrés par Frutti-Transports Nom : Boubacar Traoré Salaire mensuel brut : 1298,65 €</p>
<p>Photos d'identité 3 photos, récentes et ressemblantes Noir et blanc, de face Aucun élément ne cache le visage Nom au dos : Abdoulaye Diouf</p>	

PERSONNAGES MIGRANTS

Rouслан Khadjiev

Tchéchénie.

Né le 19/05/1962 à Kurchaloy, 35km au SE de Grozny

Pour fuir votre pays, vous êtes passé en Ukraine où vous avez pu prendre un vol pour Casablanca via Paris. Arrivé en transit à Roissy, vous demandez tant bien que mal (problèmes de communication obligent) l'asile.

Vous êtes donc envoyé en CRA. Les conditions d'accueil y sont très dures, et vous êtes malmené par les forces de l'ordre. Il n'y a pas d'interprètes et personne ne comprend votre langue. L'Association, présente en CRA vous prend en charge pour vous mettre à l'aise, autant que faire se peut.

Vous devez à présent obtenir les documents nécessaires et les remplir pour déposer votre demande. Cela vous permettra peut-être d'entrer sur le territoire en attendant d'avoir une réponse définitive.

Vous parlez Tchéchène, Russe.

Mots possibles en Français : asile, France, papiers, comprendre, oui, non, Russe, Croix Rouge.

Vos connaissances des procédures : aucune !

Chuyen Nguyễn Quang

Vietnam

Né le 18/11/1989 à Saigon

Étudiant à Science Po depuis 2 ans, vous souhaitez changer d'orientation et vous êtes inscrit en Fac de Psychologie. Vos papiers sont en règles, mais vous avez un peu peur de ce qui vous attend à la préfecture à cause de ce changement d'orientation.

Vous décidez d'ajouter à votre dossier de DTS une Lettre de Motivation.

Vous parlez Vietnamien, Chinois, Russe et Français.

Vos connaissances des procédures :

Vous connaissez bien la préfecture. A chaque fois que vous avez eu affaire à eux, ils vous demandaient des documents supplémentaires.

Par vos études, vous savez comment se font les DA. Vous avez d'ailleurs déjà rencontré à la préfecture des Demandeurs d'Asile. Ils n'ont sûrement pas compris qu'ils devaient passer par l'OFPRA.

Abdelmajid Charbib

Tunisie

Né le 05/08/1987 à Sfax

Ça fait maintenant 8 ans que vous êtes en France. Vous êtes arrivé à l'âge de 14 ans. Depuis l'âge de 18 ans, vous avez une carte de séjour mention « étudiant ».

Avec votre DUT « Carrière Sociale » spécialité « Animation socio-culturelle », vous avez trouvé un job dans votre domaine : animateur dans une maison de quartier à Bobigny (93). Ce n'est pas très bien payé, mais vous aimez ce que vous faites.

Pour que tout soit fait dans les règles, vous avez été embauché d'abord à temps partiel, mais disposez d'une promesse d'embauche que vous avez présentée à la préfecture lors de votre demande de « changement de statut » pour avoir votre TS mention « salarié ».

Quelques semaines plus tard, vous recevez de la préfecture un rejet de votre demande accompagné d'une OQTF !

Votre emploi est donc suspendu. Vos employeurs sont prêts à attendre un peu, mais il faudra que ça se règle rapidement, sinon ils pourraient vous licencier.

Vous parlez l'Arabe, le Français.

Vos connaissances des procédures :

Vous avez déjà eu l'occasion de travailler avec des sans-papiers dans votre travail. En général, quand ils ont une OQTF, ils peuvent faire un recours auprès du Préfet, ou attaquer la décision auprès du Tribunal administratif.

Leticia Vásquez

Équateur

Fiche d'animation « Papiers, s'il vous plaît ! »
Starting-Block - Novembre 2015

Née le 07/12/1977 à El Eno, 200km à l'est de Quito

Vous venez de la Campagne Équatorienne. La ville "moderne" la plus proche est à près de 40 km de chez vous.

Arrivée avec un visa « Touriste » d'une validité de 3 mois pour rendre visite à votre sœur (qui habite régulièrement en France depuis 10 ans), vous êtes tombée gravement malade.

Après examens, on vous découvre en effet une insuffisance rénale à un stade avancé. Cela vous oblige à effectuer des séances d'hémodialyse 3 fois par semaine pendant 4h.

Vous prendriez de gros risques à prendre l'avion pour rentrer en Équateur, et de toute façon, vous ne pourriez pas bénéficier de tels traitements dans votre village.

Vous souhaitez donc rester en France.

Vous parlez uniquement l'Espagnol, mais votre sœur vous soutient dans vos démarches. Vous n'avez donc pas besoin d'un interprète extérieur.

Vos connaissances des procédures :

Votre sœur connaît les procédures de renouvellement de TS « salarié ». Elle a dû le renouveler pendant 5 ans avant d'obtenir une CR demandée directement par courrier au préfet. Pour la procédure de DTS « santé », elle a entendu dire que ça se faisait par demande directe au préfet avec un certificat d'un médecin.

Akil Saviem

Congo

Né le 25/10/1985 à Baraka, territoire de Fizi

Vous êtes originaire du Sud Kivu. Votre famille a été assassinée par une faction paramilitaire.

Il y a 3 ans, suite à ce drame, vous avez quitté le Congo car vous craigniez pour votre vie.

Après de nombreuses péripéties vous réussissez à débarquer à Lampedusa, au sud de l'Italie.

Vous êtes arrêté par les gardes côtes puis conduit dans un gymnase avec vos compagnons de voyage où on relève votre état civil et vos empreintes.

Vous finissez par vous enfuir et par rejoindre la France où vous souhaitez faire votre demande d'asile.

Vous parlez uniquement le Swahili, votre langue maternelle.

Vos connaissances des procédures :

Un de vos compatriotes vous a parlé de l'OFPRA qui prend en charge les réfugiés.

Jian Sū

Chine

Né le 21/07/1960 à Peking

Vous êtes arrivé depuis un mois en France pour travailler clandestinement dans un atelier de confection à Paris. Vous craignez de vous faire contrôler et sortez peu. Vous vous faites donc discret.

Vous parlez Chinois. Mots possibles en Français : France, parler, oui, non, chine/chinois.

Vos connaissances des procédures : aucune !

Jonathan Beckett

Angleterre

Né le 14/01/1986 à Londres

Vous êtes originaire de la banlieue de Londres. Vous avez eu la chance que vos parents, assez pauvres, puissent financer vos études avec l'aide d'une bourse européenne.

Vous avez donc terminé vos études d'urbanisme à Paris et votre projet, à terme, est de rentrer chez vous pour améliorer les conditions de vie dans votre quartier d'origine.

Actuellement vous êtes en contrat avec la Mairie de Paris pour y développer votre Projet de Fin d'Études.

Vous avez un très grand sens de l'humour, très British évidemment... vous êtes un grand fan des Monty Python ! Vous n'hésitez jamais à faire des blagues, même face aux institutions.

Vous avez un TS « salarié » et devez le renouveler. Ça devrait être une formalité.

Vous parlez Anglais. Votre niveau de Français est assez faible mais vous vous débrouillez.

Vos connaissances des procédures :

Bof ! Vous êtes anglais ! Pour vous c'est assez facile, il suffit d'aller à la préfecture pour déposer votre dossier.

Fiche d'animation « Papiers, s'il vous plait ! »
Starting-Block - Novembre 2015

Mohammed Al-Wahhab

Arabie Saoudite

Né le 16/08/1954 à Riyad.

Vous arrivez tout juste d'Arabie Saoudite. Vous souhaitez vous installer dans l'hôtel particulier que vous venez d'acquérir Place Vendôme.

Vous avez actuellement un visa touristique d'un an.

Vous êtes très riche, et considérez être au-dessus des lois. Vous n'avez que faire des démarches pénibles par lesquelles passent tous les immigrés. Quand il le faut, vous n'hésitez pas à prendre le coupe-file pour aller directement au guichet.

Vous allez plutôt directement au préfet pour demander une CR (10 ans).

Vous parlez Arabe, Anglais, et un peu de Français

Vos connaissances des procédures :

Ça vous est égal ! Tout ce que vous savez, c'est que votre secrétaire a déjà écrit un courrier pour le préfet. Vous avez aussi le numéro de téléphone privé dudit préfet !

Abdoulaye Diouf

Sénégal

Né le 12/10/1968 à Dakar.

Vous séjournez en France depuis 15 ans, mais vous n'avez jamais eu de papiers. En effet, à l'époque de votre arrivée, les administrations n'étaient pas aussi restrictives qu'aujourd'hui, et ça ne posait pas autant de problèmes d'être sans-papier.

Vous travaillez grâce aux papiers de votre cousin, dans une entreprise de transport de marchandises : vous dirigez une équipe de 10 camionneurs qui tournent sur toute l'Europe. Votre employeur est tout à fait au courant de votre situation, et ça ne le dérange pas. Chaque mois, c'est donc votre cousin qui reçoit votre paie et la reverse sur votre compte.

A la base, vous étiez venu surtout pour avoir un boulot stable et en faire profiter votre famille restée au pays. C'est d'ailleurs toujours le cas, puisque vous envoyez une grande partie de votre paie à votre mère. Mais aujourd'hui, après tout ce temps, vous ne comptez plus y retourner. Vous êtes installé, marié à une Française et avez deux enfants de 13 et 11 ans.

Fiche d'animation « Papiers, s'il vous plaît ! »
Starting-Block - Novembre 2015

Ça ne veut pas dire que vous oubliez vos origines... Vous aimez beaucoup la culture Africaine, et vous connaissez de nombreux dialectes Ouest-africains. Vous consacrez un maximum de temps à vos enfants pour leur parler du Sénégal, des traditions... et les incitez à s'exprimer en Wolof.

Vous parlez Français, Wolof, Diola, Serere, Bambara et même le Swahili qu'un ami Congolais vous a fait découvrir.

Vos connaissances des procédures :

D'après ce que vous en savez, si vous vouliez être régularisé, il vous faudrait aller à la préfecture pour déposer un dossier de DTS. Il paraît aussi qu'il faut de nombreux documents, notamment pour montrer votre intégration (comment est-ce qu'on pourrait prouver qu'on a une vie sociale ?!), vos revenus, votre lieu de résidence, etc.

Vous savez aussi que si vous êtes arrêté, c'est direction le CRA, et l'expulsion qui va avec !

Denisa

Bulgarie

Né le 14/05/1993 dans la région de Sofia.

Vous êtes d'une communauté Rrom de Bulgarie et avez vécu pendant des années sur les routes de Bulgarie.

Depuis toujours exclue dans votre propre pays, votre communauté, vous avez décidé de prendre la route pour des contrées plus accueillantes.

Après avoir traversé les Balkans, l'Italie et l'Allemagne, vous finissez par vous installer en France avec votre famille, plus précisément au camp de Hanul à Saint Denis.

A votre arrivée vous avez de la chance, vous comprenez rapidement que le camp est installé depuis 10 ans, en accord avec la mairie de la ville.

Peu de temps après votre arrivée, la police malheureusement arrive au camp pour vous expulser et détruire le camp. Vous n'avez plus rien, caravanes, vêtements, mobilier... tout ce que vous possédiez finit sous les bulldozers.

Vous et les 150 personnes qui se trouvaient à Hanul n'avez plus d'endroit où vivre. Avec le soutien de la municipalité et des associations, un deuxième camp de fortune, fait de toiles et de tentes, finit par s'établir après un mois de galères à Cristino Garcia.

Alors que la vie commençait de s'y construire, le camp est de nouveau détruit par les forces de police. Cette fois ci, les policiers procèdent aussi à des contrôles d'identités.

« Sans papiers », « illégaux », « clandestin » comme ils disent, vous et votre famille recevez une OQTF. Vous avez donc le droit de demander un recours auprès du TA.

Vous parlez le Bulgare et le Français que vous avez appris durant cette dernière année.

Vos connaissances des procédures : vous et votre famille êtes soutenus par une association d'aide aux Roms. Ils vous aideront à mener à bien la demande de recours auprès du TA. Faites attention à bien leur expliquer votre histoire et à leur fournir tous les documents nécessaires sur lesquels ils pourront s'appuyer auprès du TA.

Daw Mya Aye

Birmanie

Née le 21/03/1954 à Rangoon.

Vous êtes une opposante à la junte militaire en place en Birmanie. Pendant des années, vous avez combattue la dictature aux côtés d'Aung San Suu Kyi. Enfermée, assignée à résidence, menacée de mort par les militaires, vous finissez par partir en exil.

Pour cela, vous rejoignez la résistance Karen qui vous aide à prendre la fuite par la Thaïlande, d'où vous rejoignez la France par avion.

A terme, vous comptez rejoindre l'Angleterre, mais il semble pour l'instant plus simple de vous installer en France, où vous bénéficiez de nombreux soutiens, pour y faire une DA.

Vous avez donc obtenu une APS auprès de la préfecture. Prochaine étape, vous devez passer à l'OFPRA pour faire votre demande.

Vous parlez l'Anglais et le Myanmar.

Vos connaissances des procédures : A l'OFPRA, vos contacts Français vous ont expliqué que vous alliez recevoir un dossier à remplir. Prenez le temps de le compléter et de bien renseigner votre histoire. C'est important pour la procédure.

Hiro Kizumari

Japonais

Né le 05/01/1953 à Hokkaido.

Ingénieur en génie nucléaire, vous avez toujours travaillé au Japon pour l'Agence Nationale de Sécurité Nucléaire. Suite au tsunami et à la catastrophe de Fukushima qui a suivi, en décembre 2010, humilié et déshonoré, vous quittez votre pays.

Vous arrivez alors en France où vous souhaitez vous mettre en relation avec les scientifiques français pour travailler à une meilleure sécurisation des réacteurs.

Vous espérez ensuite pouvoir retourner au Japon pour y développer les techniques françaises et recouvrer votre honneur.

Vos amis scientifiques en France vous ont fait de nombreuses lettres de recommandation, et vous bénéficiez d'une convention de partenariat avec le CNRS qui devrait déboucher sur un emploi stable très rapidement afin de vous aider dans vos démarches auprès de la préfecture.

Vous parlez Japonais et Anglais.

Vos connaissances des procédures : vous devez aller à la préfecture pour faire une DTS avant l'expiration de votre visa.